

AFGSU niveau 2

(ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE)

PUBLIC VISE	<p>Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de Santé Publique qui exercent dans un établissement de santé, une structure de soin, un établissement ou en structure à caractère médico-social (médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, kinésithérapeutes, pédicures podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs en électroradiologie médicale, audio prothésistes, opticiens lunetiers, diététiciens, prothésistes orthésistes) et techniciens préleveurs de laboratoire exerçant à domicile et ambulanciers (auxiliaires et diplômés)</p> <p>Etudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé</p> <p>Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles</p>
DUREE	21 heures réparties sur 3 jours
RESUME	<p>Créée par l'arrêté du 3 mars 2006, la formation aux Gestes et Soins d'Urgence sensibilise les professionnels de santé - quel que soit leur mode d'exercice, libéral ou salarié – à l'identification d'une urgence médicale potentielle et vitale, aux gestes et soins de première urgence ainsi qu'à la gestion des crises sanitaires.</p> <p>La circulaire du 31 décembre 2007 recommande que tous les salariés des établissements sanitaires et médico-sociaux soient en possession de cette attestation.</p> <p>Depuis 2010, la démarche de certification des établissements de santé en fait un critère de qualité, confirmé dans la version 4-2014.</p> <p>La formation AFGSU 2 s'impose donc aujourd'hui comme la formation de référence des médicaux et paramédicaux, libéraux ou salariés, dans la prise en charge des détresses vitales y compris dans les situations sanitaires exceptionnelles.</p>
RECOMMANDATIONS	Réactualisation à prévoir dans les 4 ans (7 heures)
OBJECTIF	L'objectif de l'AFGSU 2 est d'acquérir les connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale (cf décret du 30 déc. 2014).

CENTRE REGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

9 Rue Gaston Planté - Quartier La Valsière - 34790 GRABELS

Tél : 04 67 04 00 00 / Fax : 04 67 52 27 01 / Mail : crfp.languedoc-roussillon@croix-rouge.fr

N° SIRET : 775 672 272 29 487 / N° de déclaration d'activité : 91750003230 / Code APE : 8559A / N° ODPIC : 1627

1

**CONTENU et
METHODES
PEDAGOGIQUES**

Ouverture de la session

- Accueil des participants, tour de table de présentation
- Recueil des besoins et des attentes exprimés par les participants
- Quiz d'évaluation des connaissances
- Présentation du programme (objectifs, déroulement, modalités, ...)

Apports cognitifs (conforme à l'arrêté du 30 décembre 2014) sur la base d'exposés interactifs (7h)

Urgences vitales :

- Inconscience, obstruction des voies aériennes et hémorragies
- Arrêt cardiaque et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)
- Arrêt cardiaque et utilisation de matériel de réanimation de premiers secours contenu dans le chariot d'urgence

Urgences potentielles :

- Malaises, traumatismes cutanés et osseux
- Matériels d'immobilisation, retrait du casque intégral
- Accouchement inopiné

Risques collectifs :

- Risques collectifs, risques NRBC
- Alerte aux populations, plan Blanc, plan NOVI, dispositif ORSAN
- Annexes NRBC du plan Blanc
- Tenues individuelles de protection NRBC

En transversalité :

- Identification des dangers et moyens de protection
- Procédure d'alerte
- Relevage et brancardage
- Hygiène
- Procédure de maintenance et de vigilance des matériels d'urgence

Analyse des pratiques – pratiques réflexives sur situations simulées d'urgences potentielles, vitales et des situations de risques collectifs (10,5h)

Mises en situations à partir de scénarii d'urgence contextualisés :

- Briefing : Présentation du matériel disponible et d'un scénario
- Déroulement du scénario : Essai / erreur + Evaluation
- Débriefing : Réflexion collective à propos du scénario / Analyse de pratiques

Objectifs : Adopter une conduite adaptée au cours d'une mise en situation d'urgence vitale et s'entraîner à la réalisation de chaque geste technique

Définition d'axes d'amélioration (3,5h)

Suite à l'évaluation des techniques de prise en charge mobilisées lors des mises en situation, des axes d'amélioration de pratiques seront envisagés pour chaque participant

Clôture de la session

- Quiz d'évaluation de connaissances et mesure des écarts de résultats
- Bilan de formation

SUPPORT

Un support pédagogique reprenant les éléments clés de la formation sera remis à chaque participant

INTERVENANT(S)

Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

VALIDATION

Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence délivrée par le CESU, sous réserve de présence à l'intégralité de la formation et d'évaluation favorable
Durée de validité : 4 ans

CENTRE REGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

9 Rue Gaston Planté - Quartier La Valsière - 34790 GRABELS

Tél : 04 67 04 00 00 / Fax : 04 67 52 27 01 / Mail : crfp.languedoc-roussillon@croix-rouge.fr

N° SIRET : 775 672 272 29 487 / N° de déclaration d'activité : 91750003230 / Code APE : 8559A / N° ODPC : 1627